

## **Quand on le peut : l'école pour éviter le pire Post-Secondary Education... A Lesser Evil? Cuando se puede, la escuela es el mal menor**

Anne La Perrière

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034797ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034797ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

La Perrière, A. (1982). Quand on le peut : l'école pour éviter le pire. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 69–81. <https://doi.org/10.7202/1034797ar>

Résumé de l'article

Quel choix constitue l'école, aujourd'hui, pour les jeunes en âge de travailler ? Si elle n'est plus la voie royale vers un bon emploi, comme dans les années soixante, elle semble cependant indispensable pour éviter aux jeunes une mobilité sociale descendante. Quand on le peut, mieux vaut encore choisir l'école, pour éviter le pire.

Pourtant, ce ne semble pas être le choix de 45 % des jeunes qui, au Québec, abandonnent l'école dès la fin de la scolarité obligatoire, avant même l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Quelle est la signification de ce choix ? De quels avantages relatifs à l'emploi bénéficient par ailleurs ceux et celles qui poursuivent leurs études ?

# Quand on le peut : l'école pour éviter le pire

## A. La Perrière

Quel choix constitue l'école, aujourd'hui, pour les jeunes en âge de travailler? Est-elle toujours perçue, comme dans les années soixante, comme la voie royale vers un bon emploi, que ce soient les emplois d'ouvriers spécialisés ou de cols blancs (« clean jobs »), que souhaitaient, pour leurs fils, les ouvriers des années soixante ou pour les concurrents mieux placés, les « professions » autrefois réservées aux seuls fils<sup>1</sup> de bonne famille et enfin ouvertes — ou du moins, y croyait-on fermement — à tous ceux qui les mériteraient par-delà leur héritage familial?

Les conclusions d'une analyse d>Allaire, Bernard et Renaud<sup>2</sup> démontraient récemment que si l'école des années soixante-dix ne tenait plus ses promesses de mobilité ascendante, sauf pour la minorité de privilégiés ayant 15 ans de scolarité ou plus<sup>3</sup>, les diplômes n'en demeuraient pas moins indispensables... pour éviter aux jeunes une mobilité sociale, cette fois-ci, descendante. L'éducation est plus importante que dans les années soixante dans la détermination du revenu, mais ce que rapporte un niveau d'éducation donné a diminué : il faut maintenant « courir plus vite pour rester sur place ».

Les taux de chômage surélevés et sans cesse croissants des jeunes les moins qualifiés — on avait quatre fois plus de chances d'être sans emploi si on avait un diplôme de professionnel court qu'un diplôme d'études collégiales, en 1980 — tendent à prouver que la

tendance relevée par Allaire, Bernard et Renaud s'est raffermie ces dernières années<sup>4</sup>. Quand on le peut, mieux vaut donc encore choisir l'école, pour éviter le pire.

Et pourtant, si on regarde les chiffres, les jeunes ne semblent pas faire ce choix rationnel. Ils travaillent plus, et plus jeunes : de 1977 à 1980 on note un accroissement de 15 à 20 % de la proportion des jeunes québécois de 15 à 16 ans dans la population active et de 56 % à 60 % chez les jeunes de 17 à 19 ans. Par ailleurs, on passe de 10 % à 14 % dans la proportion des 15 à 19 ans qui partagent études et travail<sup>5</sup>. Ce taux de fréquentation scolaire des jeunes québécois chutait de 98 % chez les 16 ans (l'âge limite de la scolarité obligatoire) à 27 % chez les 19 ans<sup>6</sup>. Roberge, à partir d'un échantillon de jeunes inscrits dans les écoles secondaires et collèges de 1973 à 1977 note que 22,4 % d'entre eux<sup>8</sup> quittent l'école sans diplôme d'études secondaires ou avec d'autres diplômes, non scolaires, 44,2 % avec le seul certificat d'études secondaires, 21,3 % avec un diplôme d'études collégiales et 6,1 % avec un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire. Il ne semble pas que ces données aient significativement changé depuis cinq ans.

En regard de l'analyse d>Allaire, Bernard et Renaud, ce comportement massif d'abandon de l'école semble un choix très irrationnel de la part des jeunes. Qu'en est-il au juste?

## QUAND ON N'A PAS LE CHOIX : LA GRANDE HÉCATOMBE DU NIVEAU SECONDAIRE

Pour près de la moitié des jeunes québécois francophones, l'école n'est pas vraiment un choix : en effet, 45 % d'entre eux quittent l'école avant le secondaire V, et, dans l'énorme majorité des cas, sans aucun diplôme en poche, fût-il de professionnel court<sup>9</sup>. Ceci est d'autant plus grave qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune structure d'accueil pour le retour aux études de ces jeunes travailleurs qu'attendent le chômage et les emplois sous-qualifiés : leur abandon constitue ainsi une porte close sur l'avenir<sup>10</sup>. Mais en fait, concernant cet abandon, s'agit-il ici d'un choix ou d'une expulsion ? Deux catégories d'études peuvent ici nous éclairer : d'abord, celles sur l'abandon, puis celles sur l'inadaptation scolaire.

### L'abandon scolaire

Tout d'abord, les études sur l'abandon scolaire. Évalué en 1976-77 entre 9 % et 15 % de la clientèle scolaire, il est surtout l'apanage des étudiants des voies scolaires les plus faibles et donc des couches sociales les plus défavorisées : 29,5 % des étudiants du professionnel court, 25,5 % de ceux du professionnel long et 15,6 % de ceux du secteur général avaient abandonné leurs études avant l'obtention de leur diplôme en 1976-77<sup>11</sup>.

Ce phénomène d'abandon est d'autant plus inquiétant qu'il n'épargne pas les candidats au seuil de leur diplôme d'études secondaires : les étudiantes et étudiants de secondaire V viennent en effet grossir la cohorte des décrocheurs en nombre croissant : alors qu'en 1974, 14,8 % des étudiants québécois renonçaient à terminer leur secondaire V, ce pourcentage montait à 21 % en 1979. Les étudiants les plus touchés sont ceux du secteur professionnel, dont le père a une scolarité de moins de 12 ans ; ils sont souvent de sexe masculin et de langue maternelle française ; ils appartiennent donc le plus souvent aux couches sociales inférieures.

Les résultats de l'enquête *Relance 1979*<sup>12</sup> indiquent

[...] que dans deux cas d'abandon sur trois, les étudiants avancent l'une ou l'autre des raisons suivantes : ils ont eu

une offre d'emploi, ils en avaient assez de l'école ou croyaient, (à tort), qu'ils avaient satisfait à toutes les exigences nécessaires à l'obtention de leur diplôme [...] La première raison est celle qui est le plus souvent mentionnée au secteur général ; la deuxième, au professionnel court et la troisième, au professionnel long<sup>13</sup>

On voit que pour les plus favorisés, ceux du secteur général, il s'agit d'un abandon alors que dans le secteur professionnel, où se retrouvent en plus grand nombre les défavorisés, il s'agit d'une expulsion... ou d'un manque surprenant d'information. En effet, les conséquences d'un abandon scolaire sont d'autant plus désastreuses qu'on est moins instruit, vu la plus grande difficulté de recyclage et les exigences accrues du marché du travail : en mai 1981, 48 % des *chômeurs canadiens étaient des jeunes de 15 à 24 ans ; de ce groupe 73 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires*<sup>16</sup>. L'étude qui rapporte ces chiffres mentionne les difficultés accrues des « analphabètes fonctionnels<sup>17</sup> » de ce groupe à se trouver de l'emploi : seuls 31,4 % des 15 à 19 ans et 47,3 % des 20 à 24 ans d'entre eux s'étaient trouvés un emploi en 1981. Les jeunes étant les derniers à entrer sur le marché du travail et donc les premiers à en être expulsés, partout où s'appliquent les règles d'ancienneté — ils sont les moins protégés de cette catégorie.

Une autre source d'indicateurs pouvant nous éclairer sur les motivations des jeunes à quitter prématurément — et sans grand espoir de retour — l'école est constituée par l'ensemble des études faites sur l'inadaptation scolaire et sur les attentes des jeunes vis-à-vis de l'école<sup>14</sup>. Ces études relèvent d'abord une série d'indicateurs soulignant une désaffectation et un rejet de l'école chez une proportion élevée de jeunes ; elles citent, par exemple, un taux d'absentéisme constant, depuis dix ans, de 20 jours/année (soit l'équivalent d'un mois d'école/année) pour 25 % de la clientèle scolaire du secondaire ; elles notent, par ailleurs, une multiplication des assignations aux voies scolaires inférieures considérées comme lieu de « dumping<sup>14</sup> » des jeunes peu adaptés à l'école (le professionnel court était le seul secteur en croissance à la CECM en 1980-81), une progression croissante des étiquettes en inadaptation scolaire de même qu'une montée vertigineuse et constante du nombre des jeunes classés dans ces catégories (en 1980, on recensait plus de 40 000 jeunes inadaptés au secondaire, soit 7 % de la clientèle totale) ; enfin, ces analyses sur l'inadaptation relè-

vent les coûts exorbitants du vandalisme (2 978 000 \$ à la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1978-1979) et, en dernier lieu mais d'importance première, des taux catastrophiques d'échecs de rendement, qui touchent même les étudiants les plus avancés ; plus de 50 % des étudiants de secondaire V avaient échoué aux examens terminaux du ministère de l'Éducation en 1980, avant la « normalisation » des notes brutes.

Qu'indiquent toutes ces données ? Certainement qu'il y a un hiatus quelque part entre les objectifs et la façon de fonctionner du système et des agents scolaires et ceux d'une proportion importante de jeunes et que ce hiatus conduit à l'expulsion précoce de l'école d'un nombre croissant de jeunes n'ayant pas reçu la formation minimale de plus en plus essentielle à leur intégration au marché du travail.

Quant à ceux qui quittent l'école pour le marché du travail avec un diplôme d'études secondaires en poche, le sort qui les attend est très différent selon qu'il s'agit d'un étudiant du professionnel court, du professionnel long ou du cours secondaire général.

#### *Aux plus petits diplômés, le gros de la crise*

Les sortants du professionnel court — le seul secteur en expansion à la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1980-81, rappelons-le — constituent les troupes de choc d'absorption de la crise : en juin 1979, on notait, pour les diplômés de l'année précédente, un très bas taux d'inactifs (2,7 % pour les garçons et 5,7 % pour les filles) mais un taux record de chômage de 40,5 %, soit près de cinq fois la moyenne nationale, à la même époque ; très peu poursuivent leurs études (0,4 % des garçons et 1,3 % des filles), ce qui n'est pas surprenant étant donné le cul-de-sac que constitue cette voie inférieure, où une formation générale de piètre qualité bloque pratiquement toute possibilité de recyclage. De ceux qui se destinaient à l'emploi, seuls 16,5 % des garçons et 22 % des filles travaillaient dans un emploi à temps plein relié à leur spécialité ; toutefois, une proportion notablement plus importante percevait la formation reçue à l'école comme exclusive à l'emploi auquel elle préparait (31 % des garçons et 40 % des filles), et plus encore affirmaient que leurs études étaient très ou assez utiles à leur travail (55 % des garçons et 64 %

des filles) ; enfin, l'indice de satisfaction dans l'emploi battait tous les records : 88 % pour les deux sexes. Le salaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein dépassait légèrement les normes minimales pour les garçons et était nettement en-dessous de ces normes pour les filles (respectivement 169 \$ et 118 \$/semaine)<sup>18-19</sup>.

Comment interpréter ces chiffres ? En l'absence d'études qualitatives sur le sujet, on ne peut faire que des hypothèses très sujettes à caution. Les avis sur l'utilité des études pour l'emploi sont partagés presque également : on souhaiterait des changements, mais les acquis de l'école ne sont pas niés en bloc. Lorsqu'on passe de la satisfaction face à l'utilité des études à celle face à l'emploi, l'amélioration est cependant nette : on est extrêmement satisfait de l'emploi, mais qu'est-ce à dire ? Qu'on est soulagé de ne pas être en chômage ? Qu'on est enfin indépendant financièrement ? Que le monde du travail plaît plus que celui de l'école ? On n'en peut rien savoir à partir d'une question si vague. Et comme la même question n'a jamais été posée sur l'école, on ne peut même pas comparer... nous perdons la piste à l'orée du bois...

Quant au retour aux études, il est quasi inexistant ; est-ce dû aux obstacles structurels à ce retour, au peu d'avantages qu'on y voit, ou tout simplement à la haute satisfaction de ces jeunes face à leur emploi enfin trouvé ? Encore ici, nous ne pouvons présager de rien.

#### *La persévérance scolaire au secteur professionnel paie-t-elle vraiment ?*

Toujours suivant la même enquête, un diplôme de professionnel long (secondaire V) ou même des cours supplémentaires, après ce diplôme, n'amenaient pas, par rapport à un diplôme de professionnel court, de satisfaction accrue au travail, de progression significative des salaires ou de durée significativement plus longue de l'emploi. En ce qui concerne la satisfaction au travail, les proportions restent stables, sauf pour une hausse de six points chez les filles du professionnel long ; la progression des salaires se situe entre 14 \$ et 33 \$/semaine pour les garçons et entre 27 \$ et 29 \$ pour les filles. Enfin, la durée de l'emploi s'étire de six à sept mois et la difficulté *perçue* à trouver un

emploi croît de 27 % avec chaque diplôme qui s'ajoute !

Cependant, quelle différence dans les résultats ! Pour leur premier emploi à temps plein, les sortants du professionnel long ont mis beaucoup moins de temps de recherche que leurs collègues de professionnel court (15 semaines contre 24,5 semaines chez les garçons et 21 semaines contre 35,5 chez les filles). Règle générale, ces jeunes sont deux fois moins chômeurs que ceux du professionnel court et ce, avec un taux d'inactivité légèrement inférieur. Même en supposant que la minime proportion de celles et ceux de ce groupe qui poursuivent leurs études soit constituée de chômeurs du professionnel long déguisés, l'écart entre les pourcentages de chômeurs reste large et significatif. Si la persévérance scolaire n'amène pas une satisfaction au travail ou des salaires significativement plus élevés, elle amène certainement plus d'emploi. Et si le salaire est un indice de qualification des emplois, on peut soupçonner ici une nette sous-utilisation des qualifications scolaires dans le monde de l'emploi, à moins qu'il ne s'agisse d'une nette inadéquation entre la formation scolaire et l'emploi.

*Entre le pire et le moins pire :  
le travail libère-t-il de l'école ?*

La dispersion et la pauvreté des données québécoises sur l'évaluation de l'école par les jeunes<sup>21</sup>, leur évaluation de leur emploi et la caractérisation de ces emplois nous interdisent de faire des corrélations entre ces trois ensembles de données. En nous en tenant donc strictement au niveau des hypothèses plausibles vers lesquelles pointent les données, concernant ces corrélations, il semble que pour les diplômés les moins qualifiés de notre système scolaire, ceux du professionnel court, l'accès au monde du travail soit une nette délivrance de l'école, lorsqu'ils trouvent de l'emploi, malgré le peu de qualité des emplois qui les attendent ; pour les diplômés du professionnel long du niveau secondaire, cet accès semble correspondre à une nette montée de satisfaction. Enfin, nous n'avons pas trouvé de données systématiques sur ces 45 % de jeunes québécois qui quittent l'école secondaire sans diplôme, mais on peut soupçonner que leur situation soit de beaucoup la pire : ils auront écopé des pires situations, à l'école comme au travail. Dans cette opti-

que, comment ces jeunes envisagent-ils un retour aux études ?

Nous n'avons guère de données sur le retour aux études de ces jeunes auxquels un supplément de formation apporterait le plus, soit les jeunes décrocheurs sans diplôme, si ce n'est celles sur une expérience récente, celle de l'école Marie-Anne à Montréal pour les décrocheurs. L'école a fonctionné assez vite à pleine capacité et ses effectifs se sont tenus depuis à un niveau assez élevé (quelques centaines d'étudiants). Les jeunes apprécient d'y étudier avec des « vieux » de leur âge, travaillent fort et avancent vite, de leur avis ; leur principale motivation semble venir du blocage qu'ils rencontrent à leur avancement sur le marché du travail, vu leur faible instruction. Ces données proviennent d'entrevues éparses et ne sont qu'indicatrices. Par ailleurs, elles ne concernent qu'une infime proportion des jeunes décrocheurs québécois. L'énorme majorité d'entre eux ne retourne pas à l'école.

Si l'on reprend maintenant les données concernant les sortants du secteur professionnel (court et long) au secondaire, il ne semble pas y avoir de place, objective ou subjective, pour un retour aux études à court terme. D'abord, dans les faits, il s'en opère peu. Ensuite, ceux du professionnel court qui travaillent sont massivement satisfaits de leur emploi et insatisfaits de l'apport de leurs études à leur emploi. Les chômeurs devraient avoir la même évaluation, encore plus accentuée, vu qu'ils ne se trouvent pas d'emploi. Comme l'écrasante majorité des jeunes du professionnel court proviennent des couches les plus défavorisées de la société et ne peuvent se payer le luxe d'une formation prolongée, il est peu probable que le manque d'emplois conduise à une stratégie éducative à long terme ; une option éducative plus probable serait celle de cours de recyclage brefs et aboutissant à coup sûr à des emplois<sup>20</sup>. Quant à un retour à l'école dans des visées « d'épanouissement personnel » plutôt que professionnel, il semble peu probable ici : c'est payer trop cher pour trop peu. L'attachement des classes populaires aux valeurs personnalistes s'exprime plus en famille et dans les cercles d'amis qu'à l'école secondaire, considérée comme un lieu impersonnel quand ce n'est pas comme un lieu hostile au jeune. Évidemment, si l'on passe des faits et attentes aux aspirations et aux rêves, il se peut que l'on découvre une toute autre image de l'école, « celle des autres » ;

en effet, des enquêtes américaines ont démontré que les moins favorisés ne dédaignent pas l'école, au niveau de leurs aspirations, mais l'estiment toutefois, dans les faits, fermée à leurs propres enfants : ce en quoi ils n'ont pas tort<sup>21</sup>.

En ce qui concerne les étudiants du professionnel long qui ont quitté l'école, nous avons des données beaucoup plus précises, pour ce qui est de la cohorte des jeunes aux études de 1972 à 1977<sup>22</sup>. De statut socio-économique moyen ou faible (ceci recouvre 86 % de la clientèle de ce secteur), ils ne réussissent pas très bien, dans un secteur où déjà les étudiants ont en moyenne une année de retard scolaire et où les matières de base sont enseignées de façon allégée. L'école leur apparaît inutile en-deçà de la spécialisation professionnelle qu'elle procure. À peine 6 % de ceux qui l'ont quittée aspirent à y retourner. Le fait que le travail soit par ailleurs important pour ces jeunes les pousse d'autant plus à en chercher immédiatement<sup>23</sup>; ils sont enfin plus inquiets des perspectives d'emploi qui s'ouvrent à eux que leurs quelques collègues poursuivant au CEGEP<sup>24</sup> et plus indécis quant à leur carrière à venir. Tout ceci présage peu d'un retour prochain aux études, qui serait d'ailleurs fort difficile et peu rentable étant donné leur performance scolaire et leur indécision, et ceci d'autant plus qu'ils sont hautement satisfaits de leur travail. Comme pour les étudiants du professionnel court, nous ne savons cependant pas ce qu'implique cette « satisfaction ».

Enfin, il nous reste à traiter de ceux qui laissent l'école après le secondaire V général. Lévesque relève, dans la cohorte de 1972 à 1977, qu'ils sont parmi ceux qui ont les moins bonnes notes scolaires et qu'ils proviennent de classe sociale moyenne ou défavorisée : il semble donc qu'encore là, quitter l'école corresponde en quelque sorte à une expulsion. L'auteure relève aussi, par ailleurs, que les décrocheurs du général attachent une importance particulière à la fonction de « développement de la personnalité » de l'école et qu'ils jugent plus l'école inutile que leurs collègues qui persévèrent et qui viennent souvent chercher d'abord à l'école une formation professionnelle. Enfin, ils accordent plus d'importance que leurs collègues au travail dans leur vie — entendre ici, sans doute, au fait de travailler — et leur choix de carrière n'est pas arrêté : or, on sait que chez les classes socia-

les peu favorisées, ceci motive les jeunes à abandonner l'école plutôt que d'y perdre leur temps.

Ces données existantes concernant un éventuel retour des jeunes aux études ne nous livrent guère une image attrayante de l'école, par rapport au marché du travail. Les études sur l'inadaptation scolaire peuvent nous aider ici à saisir pourquoi.

## L'inadaptation scolaire

Dans sa revue de la littérature sur l'inadaptation scolaire, Reginald Grégoire relève que la polyvalente — modèle cité en exemple par le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport de 1979-80 — où on a su intéresser 44,3 % des élèves et en stimuler 39,7 %, en ennue profondément... 40 %. Plusieurs études qualitatives, dont celle de Courmoyer<sup>25</sup>, étudient en détail les mécanismes de retrait graduel des étudiants d'une école perçue comme loin de la vraie vie, faisant peu de place à leurs préoccupations ou à leurs intérêts d'adolescents et les respectant peu comme personnes, les exigences bureaucratiques y étant prédominantes, avec toute la série de mécanismes de surveillance dépersonnalisée et tâtilonne qui s'ensuit. L'école apparaît ainsi à plusieurs comme une prison, où seule la chaleur des « gangs d'amis » sauve de l'atrophie. Et encore, si l'école préparait vraiment à la vie ou à un métier ! Les étudiants sont souvent bousculés dans des options qu'ils n'ont pas choisies et refusés aux cours auxquels ils aspirent le plus. Dans de telles circonstances, est-ce l'adolescent qui choisit de quitter l'école ou l'école qui expulse l'étudiant ? Et les survivants ne sont-ils pas, en fin de compte, ceux qui risquent le moins d'être victimes de l'ennui et de la répression scolaires, parce qu'ils les subissent moins du fait de leur acclimatation culturelle préalable et de la réussite qui en découle<sup>26</sup>. On revient ici au constat bien connu de l'éjection hors l'école des enfants des classes « défavorisées », car c'est bien de ces classes sociales que provient l'écrasante majorité des jeunes qui quittent prématurément l'école. Ceci ne veut pas dire que des adolescents des classes favorisées ne subissent pas l'école avec ennui, eux aussi : mais ils y réussissent, généralement, eux, à la différence de leurs collègues moins favorisés, et perçoivent l'utilité ultime de ce pensum, par-delà son insignifiance présepte<sup>27</sup>.

Si nous disposons de quelques données approfondies sur la perception de l'école secondaire par les jeunes, nous ne trouvons malheureusement pas l'équivalent concernant leur perception du monde du travail, une fois qu'ils l'ont intégré<sup>29</sup>, ni, surtout, concernant leur évaluation comparée de l'option-école par rapport à l'option-travail, à *long terme*. En effet, l'étude de Lévesque ou la série *Relance* ne recueille les opinions des jeunes qu'à leur sortie de l'école et un an ou deux après cette sortie, alors qu'ils sont sans doute encore tout euphoriques d'avoir enfin un salaire à eux, lorsqu'ils ne sont pas chômeurs. Si l'on en croit les témoignages des jeunes ex-décrocheurs de l'école Marie-Anne, ce n'est qu'après quelques années de stagnation dans le monde du travail qu'une nouvelle perception et de nouvelles stratégies de formation s'élaborent chez certains jeunes, qui reviennent alors à l'école avec des stratégies très professionnelles. Tout un ensemble de recherches restent donc à élaborer ici en vue d'avoir une idée plus juste des demandes potentielles de formation ultérieure par ces jeunes, et du type de formation qui leur conviendrait. De même, des études seraient nécessaires pour retracer celles et ceux d'entre eux qui sont revenus dans le système économique régulier — s'il y en a — afin de cerner leurs objectifs et leur évaluation de l'école et de leur situation particulière dans l'école.

## LA VOIE ROYALE : LE COLLÈGE

La voie royale c'est bien sûr, celle qui passe par le collège, par les CEGEPS. Déjà, le grand tri a eu lieu et les mieux nantis des jeunes québécois s'y trouvent systématiquement sur-représentés<sup>28</sup> : la classe favorisée plus que les autres classes (58 % des étudiants appartiennent à cette classe, au général, contre 47 % à la classe moyenne et 28 % à la classe inférieure : les pourcentages pour le collège professionnel, une voie moins prestigieuse, sont, dans le même ordre, de 12 %, 24 % et 31 %), les anglophones plus que les francophones et les meilleurs des finissants du secondaire général plus que les meilleurs du secteur professionnel (70 % contre 14 %)<sup>29</sup>. Le CEGEP, c'est aussi une porte sur la sécurité en quelque sorte, car quand on y entre, on a beaucoup plus de chances d'en sortir diplômé qu'au secondaire, le CEGEP ayant un taux de rétention de 71 % de ses étudiants au pro-

fessionnel et de 84 % au général, par rapport à 50 % au secondaire ; et on en sort avec un net avantage sur le marché du travail.

Nous l'avons déjà vu, pour l'immense majorité de ceux qui n'accèdent pas au CEGEP, ce dernier n'est pas un choix possible : seuls ceux du secondaire V professionnel qui ont une réussite scolaire *exceptionnelle* estiment pouvoir en tirer profit, et ceux du secondaire général qui ont 66 % et plus de moyenne dans leurs notes scolaires ont deux fois plus de chances d'y aller que leurs collègues moins « doués », les moins doués provenant, bien sûr, des groupes socialement moins favorisés cités ci-haut<sup>30</sup>.

Suivant leur classe sociale d'origine, les jeunes entrent au CEGEP avec des objectifs fort différents. Pour les plus favorisés, poursuivre leurs études après le secondaire est *un choix culturel d'abord* : ce choix s'effectue d'autant plus qu'on valorise l'école et l'occupation<sup>31</sup> — et qu'on est indécis quant à sa carrière (on a sans doute ici le choix de « flâner » longtemps à l'école pour se fixer sur ce point) ; l'inquiétude face aux possibilités d'emploi n'a guère d'influence (le problème financier est sans doute moins important et moins immédiat pour les étudiants provenant de familles plus riches) ; enfin, les aspirations scolaires sont hautes et on perçoit peu de difficultés à les réaliser. Bref, la poursuite des études paraît « naturelle » et on est à l'école comme dans son milieu. Par contraste, le même choix est d'abord *économique* pour les moins favorisés ; le CEGEP n'est pas d'abord une « valeur » allant de soi ou un « milieu de vie » mais un lieu de formation professionnelle : on a plus de chances d'y aller si on a des notes exceptionnelles, si on s'inquiète des possibilités d'emploi, si on est fixé sur sa carrière et si le travail paraît moins important<sup>31</sup>. D'autre part, on attend de l'école qu'elle aide au développement de sa personnalité : il y a déjà ici chez ces jeunes un transfert vers un type de valorisation de l'école qui les distingue de leur classe sociale d'origine.

Notons enfin que, depuis deux ans, on assiste au Québec à une nette croissance des demandes d'admission au CEGEP : en septembre 1982, l'augmentation par rapport à septembre 1981 se chiffrait à 5000 admis. Il n'existe pas encore d'étude rendue publique sur la caractérisation de cette nouvelle clientèle. Il semble que le marché de l'emploi ne puisse même plus absorber, dans les emplois sous-payés et tempo-

raires réservés aux jeunes, ce surplus de main-d'oeuvre. Ces jeunes se retrouvent vite privés d'assurance-chômage et acculés au bien-être social ; à celui-ci, ils préfèrent l'école et les prêts-bourses, tant pour leur satisfaction personnelle — des enquêtes ont révélé que les jeunes n'aiment pas être « aux crochets » de la société à ne rien faire — que pour leur avantage financier. C'est du moins l'interprétation qu'en font les responsables scolaires.

Qu'en est-il du séjour de ces jeunes au collège ? On sait, par les études de Massot<sup>32</sup> et Roberge<sup>33</sup> sur les étudiants du CEGEP de 1972 à 1977, qu'ils réussiront beaucoup plus que ceux du secondaire, surtout s'ils sont anglophones.

Ceux qui abandonneront leurs études suite au CEGEP le feront principalement parce que leur diplôme était terminal, surtout chez les francophones et chez les plus favorisés (les pourcentages oscillent de 18,6 % à 57,6 % selon la langue et la classe sociale d'origine). Peu le feront par écoeuement (autour de 5 % chez les francophones) ou par incertitude (entre 6,8 % et 18,5 % chez les francophones, selon la classe sociale d'origine).

Chez les non-diplômés comme chez les diplômés, l'énorme majorité de celles et ceux qui travaillent le fait à temps plein : ce taux oscille autour de 85 % ; il marque cependant une nette baisse chez les diplômés de 1978-79 comparativement à ceux de l'année précédente, passant de 93,3 % à 84,4 % chez les hommes et de 89,9 % à 76,4 % chez les femmes, sans que cela ait correspondu à une hausse parallèle des étudiants : la multiplication récente du temps partiel semble en effet marquer plus les emplois plus qualifiés<sup>34</sup>. Ceci correspond-il à une dégradation de ces emplois — on sait que le travail surnuméraire, à temps partiel et à contrat se multiplie à la fonction publique, qui absorbait une grande partie des diplômés du CEGEP — ou à une tendance de plus en plus marquée à choisir le temps partiel — on sait que 80 % des employés canadiens à temps partiel en 1981 l'étaient par choix<sup>35</sup> ? Enfin, notons que le temps de recherche de premier emploi à temps plein s'est élevé de 3 semaines, en moyenne, chez les sortants de 1978-79 par rapport à ceux de l'année précédente.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'emploi même, elles sont sensiblement les mêmes pour les diplômés et non-diplômés au niveau des salaires (entre 198 \$ et 244 \$ chez les finissants de 1978-79) et de

l'indice d'intérêt du travail (entre 65/100 et 70/100) : le diplôme collégial n'amène donc pas de hausse de salaire ou d'intérêt du travail aux étudiants de ce niveau. Plus : il n'amène qu'une hausse de quelques dollars de salaire par rapport aux diplômés du professionnel long au secondaire. Par contre, on note chez les diplômés du CEGEP un avantage constant, chez les hommes, sur les non-diplômés, dans la correspondance entre leurs études et leur emploi, quoique cette correspondance, chez tous les groupes (hommes/femmes, diplômés/non-diplômés) soit extrêmement faible, se situant entre 15/100 et 30/1000 ! L'exclusivité de la formation reçue face à l'emploi occupé est infime (elle reçoit un indice de 4/100 à 14/100, selon le groupe), alors que chez les diplômés du secondaire professionnel, pour l'année précédente, elle ralliait l'assentiment de 31 % à 63 % des répondants, ce pourcentage croissant du professionnel court au professionnel long. De même, la perception de l'utilité des études est beaucoup plus faible chez les sortants du CEGEP général que chez ceux du professionnel long, au secondaire (entre -25 % et -49 %). Est-ce un signe de déqualification des emplois ouverts au cégépiens ou un signe de leur plus grande polyvalence ? Le croisement des données sur l'évaluation de l'utilité des connaissances acquises et l'exclusivité de la formation reçue pour l'emploi peut être ici un indice : l'utilité perçue de la formation reçue s'est haussée significativement de la cohorte de 1977-78 à celle de 1978-79, en même temps que baissait la perception de l'exclusivité de cette formation : la deuxième hypothèse semble donc plausible, quoique loin d'être vérifiée.

Si l'on passe maintenant à la cohorte des sortants du secteur professionnel collégial en 1978-79, la proportion de ceux qui ont un emploi, un an plus tard, se situe autour du même niveau élevé (environ 80 %) chez les non-diplômés comme chez les diplômés, à l'exception des femmes non-diplômées, nettement désavantagées (68,3 %) : cette performance rejoint celle des diplômés du collège général et est en avance d'une bonne vingtaine de points de pourcentage sur celle des non-diplômés du secteur général. Par ailleurs, les sortants du secteur professionnel sont légèrement avantagés sur ceux du général en ce qui concerne les emplois à temps plein — peut-être parce qu'ils les recherchent plus, leur taux de retour aux études étant nettement inférieur, à environ 20 points de pourcen-

tage en moins, chez les non-diplômés et à ..70 points en moins chez les diplômés : seuls 7,9 % des hommes et 4 % des femmes continuent d'étudier : il s'agit nettement ici d'une voie terminale !

En ce qui concerne les caractéristiques des emplois occupés, comparativement à ceux de leurs collègues du général, ils sont trouvés plus rapidement, les salaires y sont meilleurs ; l'intérêt du travail est jugé nettement plus élevé, chez les non-diplômés ; la correspondance études-travail est nettement plus élevée, passant de 22 % et 20 % à 51 % et 49 % chez les hommes et les femmes non-diplômés et de 26 % et 29 % à 65 % et 73 % chez les diplômés. Les marges sont du même ordre, concernant l'utilité des connaissances acquises et l'exclusivité de la formation reçue face à l'emploi occupé. Bref, les sortants du secteur professionnel trouvent nettement plus d'utilité à leur formation scolaire sur le marché du travail, particulièrement s'ils sont diplômés, et plus d'intérêt à leur travail que leurs collègues du secteur général.

Si on compare les chiffres concernant les sortants du collégial à ceux des diplômés du professionnel secondaire long, il appert cependant, malgré la bonne performance du diplôme d'études collégiales, qu'étudier par-delà le secondaire n'amène ni un meilleur salaire, ni un travail *jugé* plus intéressant, plus spécialisé ou utilisant les connaissances acquises à l'école. Bien au contraire, il semble que plus on avance dans les études, plus on se fait critique par rapport à l'intérêt du travail et à la correspondance entre le contenu des études et du travail. Ce net fossé peut aussi bien indiquer, chez les finissants du collégial, une insatisfaction par rapport à la qualité des emplois qu'une déception par rapport à celle de la formation ou une déception... aux deux niveaux. De même, la stagnation des salaires, du niveau secondaire au niveau collégial, pointe vers une nette sous-utilisation des qualifications des jeunes, une nette incongruité de l'école face au marché de l'emploi, ou une nette exploitation des jeunes.

#### L'UNIVERSITÉ : UNE STRATÉGIE D'INSERTION... OU DE SURVIE PARMIS TANT D'AUTRES

Les données concernant les politiques d'admission pour l'ensemble des universités québécoises sont rela-

tivement récentes, ce qui ne nous permet guère de faire de comparaisons diachroniques. Dans un rapport publié à l'automne 1981 <sup>36</sup>, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec note que 75,6 % des 50 000 candidats universitaires avaient été admis et qu'une proportion de seulement 59,2 % d'entre eux s'étaient finalement inscrits. Parallèlement, on constate une hausse constante du nombre moyen des demandes d'admission à divers programmes par les individus : ce nombre s'élevait à 1,84 à l'automne 1980. Il semble bien, si l'on considère la hausse parallèle, à l'été 80, des sortants du CEGEP général sur le marché du travail et leur relative facilité, par ailleurs, à être admis à l'université (seuls 12,5 % d'entre ces candidats sont refusés), que cette dernière constitue une pièce, parmi tant d'autres, sur leur échiquier pour affronter la crise : on s'essaie sur tous les tableaux à la fois, et l'aboutissement dans un programme d'étude semble, de plus en plus souvent, le produit d'un ensemble de contingences que l'étudiant contrôle de moins en moins, au fur et à mesure que le marché de l'emploi se rétrécit et que se multiplient les contingentements des programmes universitaires. Le jeune se voit obligé d'adopter de multiples stratégies pour se trouver un point d'insertion dans la société ou, plus simplement, s'y trouver un moyen de survivre, par des prêts et bourses, quand ce n'est pas par un salaire. Alors qu'on note, chez les plus jeunes — les 18-19 ans — une relative facilité à se faire admettre à l'université (85,3 %), les 20 à 30 ans, qui avaient interrompu leurs études pour quelque temps et qui constituent 60 % des candidats à l'admission à l'automne 1980, s'y voient refusés en plus grand nombre et une fois admis, présentent les taux d'inscription les plus bas.

La montée du nombre des étudiants combinant études et travail, des étudiants à temps partiel et des étudiants adultes à l'université constitue également un phénomène allant s'accroissant, ces dernières années. En 1978, les étudiants à temps partiel se chiffraient à 37,9 % de la population universitaire et la proportion d'étudiants à temps partiel, par rapport à celle à temps plein croissait inversement à la classe sociale d'origine, de 7,4 %, chez les filles et fils de cadres supérieurs à 32,6 %, chez les enfants de cols bleus et d'employés des services <sup>37</sup>. L'inscription à temps partiel semble donc bel et bien relever ici d'une stratégie économique de plus en plus choisie par les moins bien

nantis des étudiants : ceci, notons-le, ne correspond aucunement à un accroissement de l'importance de leur présence dans l'université québécoise, qui était, relativement, toujours aussi fermée en 1978 qu'en 1962 aux classes sociales inférieures<sup>38</sup>.

Une autre stratégie économique consiste à combiner études et emploi à temps plein. En 1978, Dandurand notait que près du tiers des étudiants à temps plein avaient, en cours d'année scolaire, un travail rémunéré, le plus souvent à temps partiel<sup>39</sup>.

Dans quelles proportions les cégépiens optent-ils pour la poursuite de leurs études à l'université et comment peut-on les caractériser par rapport à ceux qui ont choisi le marché du travail ? L'analyse par Massot des cheminements des étudiants du CEGEP de 1972 à 1977 nous indique qu'une proportion de 36 % des étudiants du CEGEP francophone, et de 14 % des étudiants du secondaire V francophone contre 44 % de ceux du secondaire V anglophone, entreprend des études universitaires ; de l'ensemble des finissants du CEGEP II, 45,7 % des francophones et 88,3 % des anglophones poursuivent des études universitaires. Sur le plan de l'origine sociale, Massot retrouvait quatre fois plus de filles et fils de cadres supérieurs et de parents exerçant des professions libérales que de filles et fils d'ouvriers. Une situation économique et une culture de classe supérieure favorisent donc toujours nettement le choix d'une formation supérieure, et dans les mêmes proportions qu'en 1962. Mais il y a plus : le fait qu'à condition socio-économique et culturelle égale, les anglophones s'instruisent plus que les francophones, souligne l'importance de l'existence de débouchés intéressants sur le marché du travail et de la « conscience de classe » ethnique dans la motivation à poursuivre ses études : en effet, Allaire, Renaud et Bernard relevaient, pour la période de 1971 à 1978, « que les non-francophones tirent de tous les niveaux d'éducation des avantages monétaires supérieurs à ceux des francophones<sup>40</sup>. »

Les données que nous livre la Commission d'étude sur les universités concernant le séjour des étudiants dans cette institution sont très fragmentaires. On cite pour l'université Laval un taux d'abandon moyen de 7 % à 8 %, pour la session d'hiver 1978, les plus hauts se retrouvant dans les programmes les moins rentables sur le marché du travail et les moins contingents, comme il fallait s'y attendre.

*Malgré des difficultés accrues,  
la fortune est au bout du chemin*

Les élus ont la vie de plus en plus dure... L'enquête *Relance* faite en 1980<sup>41</sup> auprès des diplômés universitaires, deux ans après la fin de leurs études, révélait que le chômage avait doublé chez les diplômés du premier cycle, depuis l'enquête menée à l'été 1978, passant de 4,8 à 9,5 %. Les diplômés du deuxième cycle connaissent une situation analogue. Chez les diplômés du premier cycle, la proportion de ceux et celles qui travaillent à temps plein reste fortement prépondérante par rapport à celle des travailleurs à temps partiel : 79,5 % contre 5 % chez les hommes et 71,2 % contre 9,5 % chez les femmes ; de ce nombre, environ 10 % partagent travail et études. Enfin, 8,4 % des hommes et 6,7 % des femmes poursuivent leurs études sans travailler. Le temps de recherche du premier emploi à temps plein s'établit, pour les hommes et pour les femmes, à 7 semaines. Ces chiffres sont légèrement meilleurs que ceux concernant les sortants du collégial : il ne faut cependant pas oublier qu'une proportion sept fois plus élevée de finissants du CEGEP général poursuivent leurs études que celles des diplômés du premier cycle universitaire : 59,7 % des diplômés et 49,5 % des diplômés du collégial contre 8,4 % et 6,4 % de ceux et celles du premier cycle universitaire. Ceci « dégonfle » sans aucun doute les statistiques de chômage, qui s'élèveraient chez les cégépiens, sans l'existence du « débouché » universitaire.

Passons maintenant aux caractéristiques des emplois à temps plein occupés par des diplômés universitaires de premier cycle. Elles indiquent sans aucun doute l'immense avantage d'un diplôme universitaire sur le marché du travail... ou l'immense apport d'une année supplémentaire sur le marché du travail, les enquêtes *Relance* sur les finissants du collégial s'effectuant une année après leur sortie du collège, contre deux années, pour la relance des universitaires. Toujours est-il que chez ces derniers, 94 % des hommes et 95 % des femmes se déclarent satisfaits de leur emploi : c'est une progression d'environ 20 % par rapport aux indices d'intérêt du travail donnés par les étudiants du CEGEP. Par ailleurs, 93 % des hommes et 91 % des femmes ayant un diplôme universitaire ont un emploi permanent, et le salaire annuel moyen des uns et des autres se situe respectivement à

21 000 \$ et 18 000 \$. Une proportion importante a un emploi dans sa spécialité (63 % des hommes et 58 % des femmes) et où la formation universitaire se révèle utile (pour 85 % des hommes et 76 % des femmes), quoique non spécifique (elle ne l'est que pour 42 % des hommes et 36 % des femmes). Il s'agit d'une nette amélioration, allant de 20 % à 40 % de répondants, selon les dimensions citées, par rapport aux évaluations que font de leur travail les finissants du collégial. La situation des diplômés du deuxième cycle universitaire présente les mêmes avantages relatifs que celle des diplômés du premier cycle, une légère amélioration étant observable sur presque tous les points.

Concernant la décision de poursuivre ses études après un diplôme universitaire de premier cycle, 19,7 % des hommes le font et 17 % des femmes ; 11,3 % des diplômés et 10,8 % des diplômés étudient tout en travaillant, à temps plein dans 80 % des cas environ. Les mêmes pourcentages, chez les diplômés du deuxième cycle sont plus élevés pour les hommes (26,1 % et 17,2 %) que pour les femmes (13,7 % et 6,2 %).

On ne peut que conclure à l'immense avantage que constitue, dans l'ensemble, un diplôme universitaire sur le marché de l'emploi par rapport au diplôme collégial, tant au niveau de l'intérêt du travail et de la correspondance études-travail qu'on y trouve qu'au niveau objectif du salaire même (+31 %).

## QUAND LES JEUNES PAIENT POUR LA CRISE...

Pour résumer la situation et les stratégies des jeunes face à la formation et à l'emploi, soulignons d'abord que pour l'immense majorité des 45 % de jeunes québécois sans diplôme et pour les diplômés du secteur professionnel court, il n'existe pratiquement pas de stratégie possible, que ce soit via le monde du travail ou en réintégrant l'école, où aucune porte ne leur est destinée. La condition des pauvres d'une société est de « ne pas avoir le choix » et notre société est encore loin de produire en série des jeunes romantiques pouvant se payer le luxe de décrocher de l'école pour aller méditer sur le sens de la vie en fumant du « pot » à Katmandou.

Même en montant plus haut dans les diplômes et dans la classe sociale, on retrouve peu d'abandons

scolaires qui soient le fait du caprice chez les jeunes. Malgré toutes les critiques que les jeunes peuvent adresser à l'école ils y persistent tant qu'ils le peuvent et abandonnent « rationnellement », à la fin du secondaire, suivant la solidité de leur réussite scolaire, ou pressés par la nécessité de ne plus être à la charge de leur famille. Les seuls qui semblent prendre leur formation scolaire moins « au sérieux » ou plus en dilettantes sont ceux des classes favorisées qui poursuivent leurs études pour s'aider à se faire une idée plus précise de leur carrière : étant donnée leur condition socio-économique confortable, les fortes chances qu'ils accèdent à l'université et la position sociale enviable qu'achète un diplôme universitaire, particulièrement pour les classes favorisées, il s'agit, encore ici, d'un choix fort rationnel.

À ces hauts niveaux de formation, collège et université, le contexte de crise est cependant venu bouleverser quelque peu les données. Dans un contexte où se raréfient tour à tour d'abord les « bons » emplois, puis les emplois tout court et les chèques d'assurance-chômage, les jeunes se voient acculés à l'oisiveté et aux chèques de bien-être... ou aux études et aux prêts-bourses : et ils optent définitivement pour cette dernière option, lorsqu'ils se retrouvent sans emploi, d'où leurs stratégies complexes d'admission et d'inscription aux universités, de combinaison études-travail et d'abandon de cours, au gré des emplois qui passent. Il semble que le même phénomène atteint maintenant les CEGEP.

Qu'a-t-on fait pour remédier à cette situation catastrophique concernant les options ouvertes aux jeunes, dans notre société ? Tout d'abord, beaucoup de rapports. Ces rapports, lorsqu'ils émanent du ministère de l'Éducation du Québec, proposent entre autres un rapprochement entre la formation scolaire et les exigences du marché du travail, couplé à un allongement de la formation générale de base, habilitant le futur travailleur à des possibilités de recyclage, vu l'obsolescence accélérée des métiers qu'entraîne le progrès technique. Le rapprochement école-travail se ferait par le biais de stages de formation en milieu de travail, de programmes de formation professionnelle spécialisée ouverts à tout diplômé du secondaire, de formules plus simples permettant des aller-retour de l'école au marché du travail. La Centrale des enseignants du Québec a déjà critiqué sévèrement ces projets, en ce qui concerne le secteur secondaire :

Les principaux traits des solutions, c'est la déscolarisation des jeunes [...] par la possibilité de supprimer la formation générale dans certains cas ou de l'adapter au profil professionnel. Il y a même possibilité de supprimer la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à seize ans. Il y a aussi possibilité de formation hors des murs de l'école et puis morcellement des certifications avec possibilité d'obtenir des attestations de crédits de 45 heures de cours, comprenant le travail personnel des étudiants, reconnus par les autorités locales et non par le ministère de l'Éducation.

Donc, morcellement de la certification, possibilité d'avoir une multitude d'attestations, morcellement de la qualification correspondant très bien au marché du travail.

[...] Eh bien, l'adaptation de l'école à ce marché du travail-là, nous... on n'est pas d'accord. On pense que l'école doit préparer les jeunes à être capables de changer la vie et puis de changer les conditions de travail actuelles<sup>42</sup>.

Au niveau fédéral, les dernières propositions concernant la formation de la main-d'oeuvre sous-scolarisée vont dans le sens d'une révision des programmes déjà en cours, dont plusieurs seraient désuets; on propose également de raccourcir leur durée, de payer les apprentis et de leur garantir un emploi et une protection contre les mises-à-pied précoces qui affectent les jeunes, là où s'appliquent les critères d'ancienneté<sup>43</sup>.

La possibilité d'une exploitation encore plus poussée des jeunes, via ces nouveaux programmes de formation, que souligne la CEQ, constitue un problème fort réel dans notre société où le fonctionnement et les objectifs exclusifs de profit, souvent à court terme, des entreprises, ne les inclinent guère à offrir une formation poussée à des ouvriers qui risquent, en plus, de les quitter pour des concurrents. Un autre problème crucial est celui du manque d'enseignants qualifiés dans ce domaine, le Canada ayant compté jusqu'ici plus sur l'immigration que sur la formation au pays pour combler ses besoins de main-d'oeuvre qualifiée<sup>44</sup>.

Le même type de problèmes se retrouve aux niveaux plus élevés du collège et de l'université : ce ne sont pas les comités mixtes de représentants du monde du travail et du monde de l'enseignement qui réussiront à donner aux enseignants québécois ce qu'ils n'ont pas, la plupart du temps : une expérience pratique du monde du travail... autre que l'enseignement. Il faudrait vraiment ici des collaborations beaucoup plus poussées entre enseignants et travailleurs que celles proposées par le ministère de l'Éducation

et une ouverture aussi du monde patronal aux aspects sociaux du travail... On le voit, le chemin à parcourir est long.

Il semble toutefois qu'en s'attaquant au seul problème du hiatus entre le monde du travail et le monde de l'école, les gouvernements passent à côté du problème de l'emploi des jeunes : il n'y a tout simplement pas de place pour eux, qualifiés ou pas, sur le marché du travail et les secteurs à fortes pénuries et les « nouveaux emplois » dont on fait grand état ne pourraient absorber qu'une infime proportion de la jeune main-d'oeuvre en chômage<sup>45</sup>. Par ailleurs, on ne prévoit guère d'amélioration du marché de l'emploi d'ici 1990. Ce qu'il faut remettre en question, par-delà le hiatus entre la formation scolaire et les débouchés d'emploi, c'est, beaucoup plus fondamentalement, la répartition et l'organisation mêmes du travail : le développement « civilisé » et réglementé du temps partiel, les retraites anticipées et les congés sans solde, assortis d'une garantie de revenu minimal, constituent des solutions de plus en plus proposées pour faire place aux jeunes sur le marché de l'emploi, mais il va de soi qu'elles rencontrent une certaine résistance de la part des organismes bureaucratiques qui régissent l'organisation du travail. Cependant, il y a des indices, chez des catégories de plus en plus diversifiées de travailleurs, d'aspirations croissantes au temps libéré que permettraient de telles formules...<sup>46</sup> Et ce temps libre pourrait peut-être permettre une réflexion sur l'organisation du travail et une implication sociale plus poussée pouvant mener à l'humanisation du travail.

Au niveau du volet école, les solutions proposées par les gouvernements sont aussi restreintes. Les principaux motifs cités par les jeunes décrocheurs sont l'obtention d'un emploi et l'écoeurément de l'école. Et ces problèmes ont des racines beaucoup plus complexes que le seul hiatus école-travail : l'étouffement ou le rejet de certains jeunes par l'insensibilité de la bureaucratie et de nombre d'agents scolaires à leur vécu spécifique et à leurs aspirations ne peuvent être réglés par un simple réaligement de programmes.

Anne La Perrière  
*Université du Québec à Montréal*

## NOTES :

<sup>1</sup> Les femmes n'existaient pas encore beaucoup à cette époque. Du moins, pas à ces hauteurs !

<sup>2</sup> Voir André Allaire, Paul Bernard et Jean Renaud, « Qui s'instruit s'enrichit ? », in *Possibles*, vol. 3, n° 3/4, printemps 1979, p. 13-36.

<sup>3</sup> Plusieurs études américaines ont démontré que les réformes scolaires des années soixante avaient profité massivement et presque exclusivement aux seules classes déjà favorisées de notre société, aptes à accéder aux études supérieures (collégiales et universitaires) ; avec le résultat que l'écart entre les plus pauvres et les plus riches s'est accru ces vingt dernières années. L'étude d'Allaire, Bernard et Renaud, de même que celles de la série québécoise *Relance* confirme cette tendance pour le Québec.

Notons par ailleurs que l'éducation, quatre ans après l'analyse ci-haut citée, ne semble même plus acheter aux plus instruits la mobilité qu'elle achetait de 1971 à 1978, si l'on se fie aux données sur la multiplication des emplois à temps partiel et sans statut pour les sur-scolarisés. Ce phénomène semble correspondre au phénomène de prolétarianisation des intellectuels au profit de la machine idéologique du capitalisme monopoliste que Bowles et Gintis avaient observé au lendemain des contestations des années soixante. S. Bowles et H. Gintis, *Schooling in Capitalist America*, New York : Basic Books, 1976.

<sup>4</sup> Paul Corbeil, *Relance 80, finissants du secondaire 1976-1980*, Québec : ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1980 ; et du même auteur, *Relance, finissants du collégial*, 1981.

<sup>5</sup> Statistiques du Bureau de la statistique du Québec, citées par Réginald Grégoire dans *La Formation et l'insertion sociale des jeunes de 15 à 18 ans dans la société : un défi pour toutes les institutions*, Québec : ministère de l'Éducation, Secteur de la planification, avril 1981.

<sup>6</sup> Statistiques du ministère de l'Éducation du Québec, citées par R. Grégoire, *op. cit.*

<sup>7</sup> Pierre Roberge, *Le Nombriil vert et les oreilles molles : l'entrée des jeunes québécois dans la vie active dans le second tiers des années 1970*, Les Cahiers d'A.S.O.P.E., volume IV, juillet 1979.

<sup>8</sup> Roberge avertit de possibles biais dans son échantillon. Si on compare ses chiffres à ceux d'autres auteurs (Lévesque et Grégoire), il semble bien que son échantillon sous-représente lourdement les jeunes ayant quitté l'école avant leur premier diplôme : ce pourcentage est évalué à 45 % par les autres auteurs.

<sup>9</sup> Mireille Lévesque relevait, pour 1976, une proportion de 45 % de jeunes québécois de 16 à 18 ans dans cette situation et Réginald Grégoire, à l'aide de chiffres plus récents (1980), arrive à des proportions analogues (40 à 45 %). Voir M. Lévesque, *L'Égalité des chances en éducation*, Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 1981, p. 106, et Réginald Grégoire, *La Formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société*, Québec : ministère de l'Éducation, Secteur de la planification, avril 1981.

<sup>10</sup> Voir à cet effet la communication de Michèle Jean, présidente de la Commission d'étude sur la formation des adultes dans : *Col-*

*loque sur les jeunes et le travail*, Gouvernement du Québec : secrétariat permanent des conférences socio-économiques, 1981, p. 73.

<sup>11</sup> Ces chiffres sont les plus récents cités par le dossier sur l'adaptation scolaire monté par le C.O.P.I.E. (Les Cahiers du C.O.P.I.E., n° 2) et publié en octobre 1981. Ils sont tirés d'une étude de Gilles Boudreault, *Les Abandons scolaires 1976-77 : Relance 1978*, Québec : ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1978.

<sup>12</sup> Paul Corbeil, *Les Raisons d'abandon des études sans diplôme chez les sortants des niveaux secondaire et collégial de l'année scolaire 1977-1978, Relance*, Québec : ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1980.

<sup>13</sup> Groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi pour les années 80, *Du travail pour demain*, Gouvernement du Canada, 1981. Le pourcentage d'« analphabètes fonctionnels » chez les francophones unilingues est de 54,9 % et de 50 % chez les Indiens et Inuits.

<sup>14</sup> Ces études ont été recensées par Réginald Grégoire dans *La Formation et l'insertion des jeunes...*, *op. cit.*

<sup>15</sup> Ces voies scolaires inférieures sont, de plus, de l'avis même du Conseil supérieur de l'éducation, en dégradation. Voir *Un cheminement nouveau pour les élèves du professionnel court*, mai 1980, cité par R. Grégoire, *La Formation, op. cit.*, p. 40.

<sup>16</sup> *Du travail pour demain, op. cit.*

<sup>17</sup> Sont désignées comme « analphabètes fonctionnels » toutes les personnes âgées de quinze ans ou plus et ayant abandonné leurs études avant la fin de leur neuvième année.

<sup>18</sup> Tous ces chiffres et ceux qui suivent concernant les finissants du professionnel long sont tirés de Marc Audet, *Relance : étude des possibilités d'emploi des sortants de juin 1978 en fonction de la formation reçue au secteur professionnel du niveau secondaire*, Québec : ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, juin 1980. L'enquête auprès des sortants a été menée un an après leur sortie, soit en juin 1979.

<sup>19</sup> Nous avons divisé le salaire hebdomadaire par 40 heures de travail pour les deux sexes : il s'agit donc ici d'une approximation sujette à caution.

<sup>20</sup> Et même là, le taux de succès de ces programmes de main-d'oeuvre semble douteux. Voir *Du travail pour demain, op. cit.* Voir Anne Laperrière, *Les Mères de milieux populaires face à l'école*, Montréal : C.E.C.M., 1977 et l'abondante littérature américaine sur le sujet.

<sup>22</sup> Voir la synthèse d'une étude de Louise Sylvain et Mireille Lévesque écrite par cette dernière : *Poursuivre ou non ses études après l'école secondaire*, Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 1982.

<sup>23</sup> On note d'ailleurs, avec la montée de la « crise » une nette montée de la proportion des jeunes dans la population active. Réginald Grégoire relève, de 1977 à 1980, un accroissement de 15 à 20 % de la proportion des jeunes de 15 à 16 ans dans la popu-

lation active est de 56 % à 60 % chez les jeunes de 17 à 19 ans. Par ailleurs, on passe de 10 % à 14 % chez les 15 à 19 ans qui partagent études et travail.

<sup>24</sup> En font foi les chiffres de R. Grégoire, cités en introduction ; de même, Céline Saint-Pierre, dans un article du présent numéro, note qu'une étude de l'OCDE observe une montée du nombre des jeunes à la recherche d'un emploi en lien avec leur inquiétude face à la crise.

<sup>25</sup> Monique Courmoyer et Manuel Crespo, *École polyvalente et inadaptation*, Montréal : CECM, janvier 1978 et Monique Courmoyer, « *L'École, c'est pas la vraie vie* » ou « *c'est mieux d'en savoir plus que pas assez* » : une étude des attentes des étudiants face à l'école secondaire, Montréal : CECM, décembre 1979.

<sup>26</sup> En effet, on sait que ce sont les classes les plus favorisées qui réussissent le mieux à l'école, entre autres, à cause des habitus culturels que l'enfant acquiert dans sa famille.

<sup>27</sup> Mireille Lévesque, dans l'étude faite conjointement avec Louise Sylvain et synthétisée dans *Poursuivre ou non...*, *op. cit.*, relève que les étudiants des classes les plus favorisées perçoivent plus l'utilité à long terme de l'école que ceux des classes inférieures.

<sup>28</sup> Les données sur la composition sociale et ethnique des étudiants du secondaire V et du CEGEP sont tirées de l'étude d'A. Massot, portant sur la cohorte des étudiants de 1973 à 1976 : « *Destins scolaires des étudiants de secondaire V* », *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 3, 1979, p. 383-403 ; les données sur le succès scolaire sont tirées de M. Lévesque, *Poursuivre*, *op. cit.*

<sup>29</sup> Tout d'abord, parce que les hommes vont plus au secteur général que les femmes, qui, d'après Lévesque (*Poursuivre...*, *op. cit.*), constituent 67 % de la clientèle du secteur professionnel. Ensuite, parce que les femmes du secteur professionnel sont moins « carriéristes » que les hommes et que celles du général sont plus facilement découragées par les difficultés attendues dans la poursuite de leurs études. En filigrane, on peut facilement deviner l'influence qu'exerce sur ces choix la perception traditionnelle des dons et du rôle de la femme.

<sup>30</sup> Voir Mireille Lévesque, *Poursuivre ou non ses études...* *op. cit.*

<sup>31</sup> C'est l'interprétation que nous croyons la plus plausible des perceptions contradictoires de « l'importance accordée au travail » par les jeunes de milieu favorisé et ceux de milieu défavorisé ; alors qu'une réponse positive à cette question pousse les plus favorisés à poursuivre leurs études, elle pousse les moins favorisés sur le marché du travail. L'hypothèse que nous faisons se relie aux observations de Gans sur le sens différent du travail chez ces deux

classes sociales : pour les mieux nantis, il apparaît comme un moyen d'épanouissement et de pouvoir — il faut donc viser des emplois très qualifiés — alors que pour les plus démunis, il apparaît d'abord comme un instrument de survie ; voir Herbert Gans, *The Urban Villagers*.

<sup>32</sup> Voir Alain Massot, *op. cit.*

<sup>33</sup> Voir Pierre Roberge, *op. cit.*

<sup>34</sup> Les données des enquêtes *Relance* indiquent une nette hausse de la proportion des travailleurs à temps partiel avec le niveau d'études.

<sup>35</sup> Données citées par Rodolphe Morissette, « 50 000 candidats à l'université, 30 000 inscrits », *Le Devoir*, 4 novembre 1980, p. 8.

<sup>36</sup> Ces chiffres sont tirés du rapport de la Commission d'étude sur les universités, Livre III : *Les Étudiants à l'université*, 1979.

<sup>37</sup> Il serait intéressant ici d'y ajouter le nombre d'étudiants combinant emploi et études à temps plein, puis de comparer la réussite scolaire des groupes favorisé et défavorisé.

<sup>38</sup> Voir à cet effet les analyses de Pierre Chénard, *Université et démocratie : un couple utopique ?*, Université du Québec : Bureau de la recherche institutionnelle, 1980 et celle de Pierre Dandurand, Marcel Fournier, en collaboration avec Léon Bernier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, n° 1, avril 1980.

<sup>39</sup> Pierre Dandurand, Marcel Fournier et Chantal Héту, *Condition de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1979. Cité par la Commission d'études sur les universités, Livre III, *op. cit.*

<sup>40</sup> A. Allaire, P. Bernard et J. Renaud, *Qui s'instruit...*, *op. cit.*

<sup>41</sup> Marc Audet, *Relance 1980 à l'université*, Québec : ministère de l'Éducation, 1982.

<sup>42</sup> Béatrice Chiasson, citée dans le compte-rendu sur le Colloque sur les jeunes et le travail, *op. cit.*, p. 161-162.

<sup>43</sup> *Du travail pour demain*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>44</sup> *Du travail pour demain*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>45</sup> Voir, entre autres, le rapport publié par le ministère de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre fédéral, *Le Travail dans les années 80*, 1981, et Monique Frappier-Desrochers, *Les Emplois nouveaux*, communication présentée au XXI<sup>e</sup> colloque des relations industrielles, novembre 1981.

<sup>46</sup> *Du travail pour demain*, *op. cit.*